

Correction cas 5

Questions :

1. Quand l'inventaire a-t-il lieu ?

A la fin de l'exercice.

2. Quelles opérations réalise-t-on lors de l'inventaire ? **Cf cours d'amphi**

L'inventaire de fin d'exercice est l'occasion et le moyen d'un certain nombre de corrections (parfois appelées écritures, ou travaux d'inventaire) : **constatation de la disparition ou de la mise au rebut de certains actifs, amortissements, dépréciations, provisions, régularisation des charges et des produits, constatation de la variation des stocks.**

3. Qu'appelle-t-on « régularisation des charges et des produits » ?

Cf lexique

En raison du **principe d'indépendance des exercices**, il faut s'assurer que toutes les charges et tous les produits concernant l'année N sont bien enregistrés en N. Certaines écritures, dites écritures de régularisation, permettent de corriger les « anomalies ».

Certaines charges et certains produits de l'année N, du fait de l'absence de pièces comptables, n'ont pas encore été enregistrés en N. ces produits et ces charges doivent être enregistrés, in extremis, en N à partir d'estimations. Il s'agit des **produits à recevoir** et des **charges à payer**.

Certains produits et certaines charges ont été comptabilisés en N mais concernent N+1. Il faut les repousser vers N+1. Il s'agit des **charges et des produits constatés d'avance**.

4. Définir : un produit constaté d'avance, une charge constatée d'avance. Où les localise-t-on dans un bilan ?

Cf question 3

Les charges constatées d'avance (classe 4) sont à l'actif du bilan.

Les produits constatés d'avance (classe 4) sont au passif du bilan.

5. Définir : un produit à recevoir, une charge à payer.

Cf question 3

6. Parmi les produits à recevoir, les produits constatés d'avance, les charges à payer et les charges constatées d'avance, quels sont ceux qui nécessitent la comptabilisation de la TVA à l'inventaire ?

Les produits à recevoir. (A comptabiliser)

Les charges à payer. (A comptabiliser)

7. Qu'est-ce que des charges à répartir sur plusieurs exercices ?

Il s'agit de charges que l'on comptabilise sur plusieurs exercices.

8. Rappeler ce qu'est le principe de prudence. Expliquez son impact sur la comptabilisation des plus-values effectives et latentes.

« Le principe de prudence s'applique aux enregistrements comptables réalisés par une entreprise. Ce principe, en comptabilité consiste à anticiper toute perte probable, dès que cette perte est envisagée, et ne pas tenir compte des profits, même s'ils sont probables, avant qu'ils ne soient actualisés. Autrement dit, l'entreprise doit enregistrer à la clôture de l'exercice toutes

les pertes probables ou certaines qui la concernent, et ce, même si elles apparaissent après la date de clôture de l'exercice. »

L'expert-comptable.com

Les moins-values latentes sont comptabilisées mais pas les plus-values latentes.

9. Citez les différents types de provisions. **Cf Plan comptable**

14. Provisions réglementées

15. Provisions (pour risques et charges)

151 Provisions pour risques

153 Provisions pour pensions et obligations similaires

154 Provisions pour restructurations

155 Provisions pour impôts

156. Provisions pour renouvellement des immobilisations

(entreprises concessionnaires)

157 Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices

158 Autres provisions pour charges

10. Pour l'amortissement linéaire et pour l'amortissement dégressif,

- citez les formules donnant les taux,
- donnez la date de départ de l'amortissement,
- expliquez comment l'on calcule l'amortissement de l'année d'acquisition,
- expliquez comment l'on calcule l'amortissement de l'année de cession,
- expliquez comment l'on calcule l'amortissement d'une année complète.

	Amortissement linéaire	Amortissement dégressif
Formule donnant les taux	1/ Nombre d'année à amortir X 100	1/ Nombre d'année à amortir X 100 X coefficient
Date de départ de l'amortissement	Le jour de la mise en service	Le 1 ^{er} jour du mois d'acquisition.
Calcul de l'amortissement de l'année d'acquisition	Valeur d'acquisition HT x taux d'amortissement linéaire x prorata temporis Le prorata temporis est en jours.	Valeur d'acquisition HT x taux d'amortissement dégressif x prorata temporis Le prorata temporis est en mois
Calcul de l'amortissement de l'année de cession	Valeur d'acquisition HT x taux d'amortissement linéaire x prorata temporis Le prorata temporis est en jours	(Valeur d'acquisition HT ou valeur résiduelle) x (taux d'amortissement dégressif ou taux d'amortissement linéaire correspondant au nombre d'années restant à amortir) x prorata temporis Le prorata temporis est en mois.
Calcul de l'amortissement d'une année complète	Valeur d'acquisition HT x taux d'amortissement linéaire	(Valeur d'acquisition HT ou valeur résiduelle) x (taux

		d'amortissement dégressif ou taux d'amortissement linéaire correspondant au nombre d'années restant à amortir)
--	--	---

11. Lorsque l'on fait un amortissement de type dégressif, à quel moment cesse-t-on d'appliquer le taux d'amortissement dégressif ? Pourquoi agit-on ainsi ? Que se passerait-il si l'on conservait le taux d'amortissement dégressif ?

On passe en amortissement linéaire quand le taux d'amortissement linéaire correspondant au nombre d'années restant à amortir devient supérieur au taux d'amortissement dégressif.

On agit ainsi pour pouvoir finir d'amortir. En conservant un taux dégressif, l'amortissement continuerait à l'infini.

12. Définir une perte sur créances irrécouvrables.

Quand un client est insolvable, la créance est irrécupérable (irrécouvrable). On ne sera pas payé. Il faut donc annuler la vente en enregistrant une écriture de perte sur créances irrécouvrables.

13. Définir les rentrées sur créances amorties.

L'écriture de rentrées sur créances amorties intervient après une écriture de pertes sur créances irrécouvrables. Il s'agit en quelque sorte d'une bonne surprise. Contre toute attente nous sommes payés pour une vente que nous avions dû annuler en raison de l'insolvabilité du client.

Corrigé Cas 5 parties 1, 2 et 3 sauf tableaux d'amortissement

Société « TAG »

Partie I

N°	N°	Date (n°) de l'opération		
N°	N°	Intitulé	Débit	Crédit
		(1)		
6	2	DADP-Charges exploitation Amortissement de la machine outils et des frais d'installation	778,98	778,98
		(2)		
6	2	DADP-Charges exploitation Amortissement du mobilier de bureau	166,67	166,67
		(3)		
6	2	DADP-Charges exploitation Amortissement de la grue	3046,88	3046,88
		(4)		
6	2	Il n'y a pas d'écriture à passer. Cette immobilisation est déjà complètement amortie.		
		(5)		
6	2	DADP-Charges exploitation Amortissement de la machine	2027,78	2027,78
2		Amortissement de la machine	7434,12	
6	2	VCEAC Machine	3765,88	11 200
5	4	Banque	4800	
	7	TVA collectée PCEA		800 4 000

VCEAC : 3765,88

PCEA : 4000

Donc une plus value de 4 000- 3 765,88 = 234,12

Partie II

Journal

N°	N°	Intitulé	Débit	Crédit
N°	N°	Intitulé		
		(6)		
6		Fournitures non stockables	280	
4	4	TVA sur factures non parvenues Fournisseurs factures non parvenues	56	336
		(7)		
4	6	Charges constatées d'avance	211	
	6	Frais postaux		75
	6	Droits d'enregistrement		36
	6	Fournitures administratives		100
		(8)		
4	7	Clients, factures à établir	720	
	4	Commissions et courtages TVA sur factures à établir		600 120
		(9)		
4	6	Charges constatées d'avance Prime d'assurance (2000 x 8/12)	1 334	1334
		(10)		
7	4	Ventes produits finis	2 000	
		Produits constatés d'avance		2 000
		(11)		
7	4	Revenus des immeubles	1 300	
		Produits constatés d'avance		1 300

(12)				
6 4	4	Honoraires TVA sur factures non parvenues Fournisseurs, factures non parvenues	2 800 560	3 360
(13)				
4	6	Charges constatées d'avance Redevance de crédit- bail	2 750	2 750
(14 Latorpille)				
6 4	4	DADP exploitation Dépréciation client Latorpille Dépréciation N (3000-1200)/1,2 x 0,65= 975 Dépréciation N-1 750 d'où une dotation de 975-750= 225	225	225
(14 Récipiendaire)				
6 4	4	Pertes sur créances irrécouvrables TVA collectée Client Récipiendaire douteux Pertes (4800-1800)/1,2= 2 500	2 500 500	3000
4	7	Dépréciation clients (douteux) Récipiendaire RADP exploitation	2 800	2 800
(14 Vadrouille)				
4	7	Dépréciation clients (douteux) Vadrouille RADP exploitation Dépréciation N 12 000/ 1,2 x 0,55 = 5 500 Dépré N-1 =8000 d'où une reprise de 8 000- 5500= 2500	2 500	2 500
(14 Angélisme)				
		Il n'y a pas d'écriture à passer Justification Dépréciation N 12 000/1,2 x 0,8 = 8 000 Dépréciation N-1 = 8 000		
(14 Circonspection)				
6 4	4	Pertes sur créances irrécouvrables TVA Collectée Client Circonspection	1 400 280	1 680
(14 Turpitude)				
4	4	Client douteux Turpitude Client Turpitude	6 000	6 000
6 4	4	DADP exploitation (6 000/1,2 x 0,35 Dépréciation client (douteux) Turpitude	1 750	1 750
(14 Flagornerie)				
5 4	7 4	Banque Rentrées sur créances amorties TVA collectée	2400	2 000 400

TROISIEME PARTIE

« **TAG** » a constamment constaté des bénéfices depuis N-13, date de sa création. Elle dispose de la confiance des banques.

Afin de moderniser son entrepôt, elle souhaite obtenir de nouvelles sources de financement.

Travail à faire

- Présenter une courte note technique lui indiquant les sources de financement susceptibles de convenir en présentant leurs avantages et inconvénients respectifs.

Cf Dessine moi l'économie Les sources de financement des entreprises. (vidéo de 3 min)
Faites vous-même ce travail après avoir regardé la vidéo sur internet.